

Actualités et événements (/actualites-et-evenements)

Inscription à la lettre d'info (<http://www.enercoop.fr/content/suivez-notre-actualite>)


Espace presse (/espace-presse)

Nous contacter (<http://www.enercoop.fr/contact>)

 Mon compte (<https://ael.enercoop.fr>)

Accueil (/) > Actualités et événements (/actualites-et-evenements)

> MECISE : les coopératives européennes joignent leurs forces !

Nos offres  (/nos-offres/particuliers)

Lundi 28 janvier 2019

Enercoop  (/)



MECISE : les coopératives européennes joignent leurs forces !

Production d'énergie  (/les-producteurs)

Economies d'énergie  (/)

Les coopératives (/les-cooperatives)

Je souscris (<https://souscription.enercoop.org/coopener/>)



Depuis bientôt 4 ans, Enercoop et ses partenaires du projet européen REScoop MECISE travaillent ensemble au développement et au renforcement

des projets citoyens d'énergie renouvelable en France, en Belgique, en

Espagne et au Royaume-Uni.

Inscription à la lettre d'info (<http://www.enercoop.fr/content/suivez-notre-actualite>)

Espace presse (/espace-presse)

Nous contacter (<http://www.enercoop.fr/contact>)

Mon compte (<https://ael.enercoop.fr>)

Plus précisément, le projet vise à soutenir directement le développement de nouveaux projets citoyens de production d'énergie renouvelable ainsi qu'à explorer de nouvelles solutions innovantes de financement de ces projets au niveau européen.

Nos offres ▾ (/nos-offres/particuliers)

Enercoop ▾ (/)

Le projet REScoop MECISE (<https://www.rescoop-mecise.eu/>) (Renewable Production d'énergie ▾ (/nos-producteurs))



Energy Sources) COOPERatives Mobilizing European Citizens to Invest in Sustainable Energy) est financé dans le cadre du programme Horizon 2020 (de

l'Agence européenne des petites et moyennes entreprises depuis début 2015. Il prendra fin le 28 février 2019 et les conclusions publiques de ce projet ont été

Les coopératives (/les-cooperatives)

présentées le 22 janvier lors d'une conférence au Musée des Sciences naturelles de Bruxelles (Belgique).

Je souscris

(<https://souscription.enercoop.org/coopener/>)

Cette conférence a été également l'occasion pour Enercoop et ses partenaires Courant d'Air (<https://www.courantdair.be/wp/>) (Belgique), Ecopower (<https://www.ecopower.be/>) (Belgique), Energy4All (<https://energy4all.co.uk/>) (Royaume-Uni) et Som Energia (<https://www.somenergia.coop/>) (Espagne) d'annoncer officiellement la création de la coopérative européenne REScoop MECISE, ou Mutual for Energy Communities Investing in a Sustainable Europe (Mutuelle pour les Communautés Énergétiques Investissant dans une Europe durable). Cette coopérative européenne, aboutissement concret et pérenne du projet européen, a pour objet social de favoriser la transition énergétique européenne vers la démocratie énergétique.



À cet effet, la coopérative européenne va fournir des services de facilitation financière, principalement sous la forme d'apport de fonds propres aux projets de production d'énergie renouvelable et **doit permettre de lever des fonds au niveau européen pour soutenir les coopératives d'énergie renouvelable en Europe.**



Allant plus loin que la simple coopération financière, REScoop MECISE s'inscrit clairement dans la logique d'économie sociale et solidaire en mettant les outils financiers directement au service de l'énergie citoyenne. Pour Enercoop, l'événement du 22 janvier marque à la fois **l'aboutissement de plusieurs années de travail sur la conception de ce nouvel outil et le début d'une belle aventure de solidarité entre partenaires européens.**

Plus d'information sur la conférence du 22 janvier (<https://www.rescoop.eu/blog/mobilising-eu-citizens-to-invest-in-sustainable-energy?categoryId=381>)

Plus d'information sur la coopération européenne à Enercoop (<https://www.enercoop.fr/content/les-cooperatives-denergie-renouvelable-quelles-initiatives-au-niveau-europeen>)

Retrouvez le communiqué de presse de création de la coopérative européenne MECISE (https://www.enercoop.fr/sites/default/files/cp_creation_mecise.pdf)

Nous contacter (<http://www.enercoop.fr/contact>)

Mon compte (<https://ael.enercoop.fr>)

Partager ce contenu

Nos offres (/nos-offres/particuliers)

Enercoop (/)

Production d'énergie (/nos-producteurs)

Economies d'énergie (/)

Les coopératives (/les-cooperatives)



Nos dernières actualités

Découvrez les actualités des coopératives de votre région
Je souscris (<https://souscription.enercoop.org/coopener/>)

Voir toutes les actualités (</actualites-et-evenements?type=news>)



Le décret relatif aux coopératives d'activités et d'emploi (CAE) est entré en vigueur le 1er janvier 2019. Ce décret permet de créer des entreprises à but non lucratif, dites « entreprises solitaires », qui peuvent être gérées par un seul dirigeant. Elles sont soumises à un régime fiscal et social simplifié. Les entreprises solitaires peuvent être créées dans tous les secteurs d'activité, y compris le secteur agricole. Elles sont soumises à un régime fiscal simplifié et à un régime social simplifié. Les entreprises solitaires peuvent être gérées par un seul dirigeant. Elles sont soumises à un régime fiscal simplifié et à un régime social simplifié.

Prayeroogage électrique à l'énergie renouvelable d'Enercoop Soutien au développement d'Enercoop : nos clients et sociétaires plus que jamais au rendez-vous !

En novembre dernier, les coopératives Enercoop vous ont sollicité.e.s pour participer à notre levée de fonds de fin d'année. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

(/content/soutien-au-developpement-denercoop-nos-clients-et-societaires-plus-que-jamais-au-rendez-vous) L'énergie est notre avenir, économisons-la !